

**UNION REGIONALE DES SCOP
DE PROVENCE COTE D'AZUR
8 rue des Fabres
13001 MARSEILLE**

A F C A
AUDIT FINANCE CLERE & ASSOCIES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

**UNION REGIONALE DES S.C.O.P.
DE PROVENCE COTE D'AZUR
8 rue des Fabres
13001 MARSEILLE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels **de l'Association Union Régionale des SCOP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

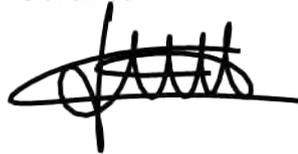
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
47 boulevard Paul Peytral
13006 MARSEILLE
77 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

A Marseille le 16 juin 2021

SARL AUDIT FINANCE CLERE ET ASSOCIES
Caroline GAGNOL
Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Caroline Gagnol', written over a horizontal line.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	158 002	158 002		
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	11 344	11 344			
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	200		200		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 190 969		2 190 969	2 189 276	
Prêts				25 000	
Autres immobilisations financières	2 149		2 149	2 149	
TOTAL (I)	2 362 664	169 346	2 193 317	2 216 424	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	1 981		1 981		
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	154 908		154 908	158 914	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 253 624	129 759	1 123 865	1 273 865	
DISPONIBILITES	902 548		902 548	627 424	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	2 313 061	129 759	2 183 302	2 060 203
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 675 725	299 105	4 376 620	4 276 627	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				27 149	
(3) dont à plus d'un an			35 560		
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					
				- autorisés par l'organisme de tutelle	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	3 663 085	3 603 465
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	161 962	59 621
	Total des fonds propres	3 825 047	3 663 085
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	3 825 047	3 663 085	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	267 295	267 295	
Total des provisions	267 295	267 295	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	276 100	340 970	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 177	5 277	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	284 277	346 247	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	4 376 620	4 276 627	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	161 961,95	59 620,55	
(1) Dont à moins d'un an	284 277	346 247	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	158 083	134 879
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
Autres produits			
Total des produits d'exploitation	158 083	134 879	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	36 424	57 740
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 164	3 173
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation	39 588	60 913	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		118 495	73 966
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	46 058	55 016
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		80 945
	Intérêts et charges financières	2 591	2 657
2 - RESULTAT FINANCIER		43 467	(28 585)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		161 962	45 380
Charges financières	Produits exceptionnels		14 240
	Charges exceptionnelles		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			14 240
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		204 142	204 136
TOTAL DES CHARGES		42 180	144 515
EXCEDENT ou DEFICIT		161 962	59 621
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 376 620 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 204 142 euros et un total charges de 42 180 euros, dégageant ainsi un résultat de 161 962 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par Monsieur Serge GUINTOLI, Directeur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ENTITE (En application de l'article 431-2 du règlement ANC n° 2018-06).

L'UNION REGIONALE a, dans le cadre de la répartition des compétences fixée par les statuts de la Confédération Générale des SCOP et SCIC, les compétences suivantes :

Responsabilité : de la mise en oeuvre des orientations du Congrès National dans les missions quotidiennes de services aux membres.

Une compétence syndicale :

- pour toutes les actions régionales de représentation et de communication favorisant l'évolution et le développement des coopératives ressortissantes de son territoire ;
- pour la mise en oeuvre des actions syndicales communes, sous la responsabilité de la Confédération Générale des SCOP.

Une compétence de services aux adhérents :

- sous forme mutualisée de services de proximité,
- sous forme de prestations individualisées, de conseils, de révision et de formation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information complémentaire relative au traitement comptable induits par l'épidémie de Coronavirus.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Conformément aux dispositions de l'article L833-2 du Plan comptable Général les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation : La valeur comptable des actifs et passif

La dépréciation des créances client

La dépréciation des immobilisation corporelles et incorporelles, la dépréciation des stocks

Les impôts différés actifs

Le chiffre d'affaires

Les « covenants »

COVID-19 - Annexe des comptes clos sur l'année 2020

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2020**.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le patrimoine et les résultats de l'entité. L'information décrite ci après a été établie selon une « approche d'ensemble ». Il apparaît que l'économie l'activité, basée sur une cotisation caculée sur le niveau d'activité des membres n'a au global été que peu impacté par cet événement. Les coûts de protection et de sécurisation de l'entité et de ses salariés et partenaires, sont pour leur part non significatif.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 du règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.
- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés

de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur

brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est comparée au coût d'entrée. Les moins-values constatées font l'objet de provision pour dépréciation.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	M
Autres créances	119 348
Total	119 348

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	M
Autres dettes	8 177
Total	8 177

Changement de méthodes

L'application du règlement ANC 2018-06 constitue un changement de méthode comptable

cependant compte tenu de l'activité de l'association l'application du règlement n'a eu aucun impact sur la présentation des états financiers et sur les comptes des exercices clos le 31/12/2020 et 31/12/2019

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	89 946					89 946
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	68 057					68 057
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 344					11 344
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes			200			200
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	169 346		200			169 546
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	2 189 276		1 693			2 190 969
Prêts et autres immobilisations financières	27 149				25 000	2 149
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 216 424		1 693		25 000	2 193 117
TOTAL	2 385 771		1 893		25 000	2 362 664

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	89 946			89 946
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	68 057			68 057
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	11 344			11 344
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	169 346			169 346
TOTAL	169 346			169 346

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	267 295			267 295
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 295			267 295
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	129 759			129 759
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	129 759			129 759
TOTAL GENERAL		397 054			397 054
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 149		2 149
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	154 908	119 348	35 560	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		157 057	119 348	37 709
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		25 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	276 100	276 100		
Autres dettes	8 177	8 177			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		284 277	284 277		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		276 100			

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	3 299 331	59 621			3 358 951
Réserves pour projet de l'entité	304 134				304 134
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	59 621	(59 621)	161 962		161 962
Situation nette	3 663 085		161 962		3 825 047
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 663 085		161 962		3 825 047

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	3 299 331	59 621		3 358 951
Réserves réglementées				
Autres réserves	304 134			304 134
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	59 621		59 621	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 663 085	59 621	59 621	3 663 085

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés NEANT				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels NEANT				
Total				
Legs et donations NEANT				
Total				
TOTAL				